

Avis adopté

Séance plénière du 11 mars 2026

« Quels leviers pour optimiser *la décarbonation* de la chaîne logistique alimentaire ? »

Déclaration du groupe CFDT

Les enjeux de la transition écologique sont prioritaires et les objectifs de la stratégie bas carbone valent engagement pour la mobilisation des acteurs. Pourtant la trajectoire de décarbonation décroche de ses objectifs. L'initiative du CESE de traiter cette problématique dans la logistique alimentaire est donc salutaire et opportune. La guerre au Moyen-Orient qui pèse lourdement sur la logistique mondiale renforce encore sa pertinence.

La logistique joue un rôle important dans nos émissions de Gaz à effets de serre au travers de ses composantes, l'emballage, le transport, l'entreposage, la gestion des déchets et la gestion du dernier kilomètre. La filière alimentaire représente à elle seule, selon l'ADEME, 28 % des flux de marchandises. Comment relever le défi de la décarbonation de la chaîne logistique alimentaire ?

Si nombre d'acteurs du secteur se sont déjà engagés dans des démarches de décarbonation, il convient d'identifier les angles morts, les leviers les plus significatifs pour amplifier les actions et tenir une trajectoire nécessaire, souhaitable et acceptable pour tous.

L'avis dégage des axes structurants : mieux connaître et suivre les émissions de GES, sortir des énergies fossiles pour le transport, réduire les émissions des plateformes logistiques, donner aux territoires la capacité d'organiser un jeu collectif des acteurs dans un maillage logistique de proximité.

La CFDT est sensible aux préconisations visant à favoriser à terme un mix énergétique à dominante électrique, créer des filières industrielles dédiées, restaurer un volontarisme public fort sur le fret ferroviaire, exploiter davantage notre potentiel fluvial, tout en accompagnant socialement ces mesures. La CFDT retient en particulier la préconisation relative à l'attractivité des métiers, la gestion prévisionnelle des compétences et l'amélioration des conditions de travail. De même les préconisations sur l'organisation en territoire de circuits alimentaires de proximité nous paraissent essentielles.

Voilà un avis pragmatique et exigeant que la CFDT a voté.